

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette  
Maison, dont 62 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416  
à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de 4½% à 6%.

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

\* Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations  
Municipales Ltée."

132, rue St-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

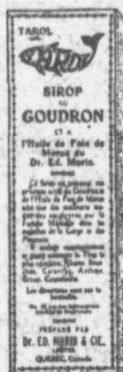
VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

# IL FAUT GUÉRIR VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

## TAROL



**Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.**

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les **Affections graves ou légères des Poux-**

**mons.** 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

## VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Pouxmons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes **Pâles, Faibles, Anémiques**, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - **QUÉBEC.**



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

**40, RUE DE LA FABRIQUE**

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Deux millions de piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNE** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants cotés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72               | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2387.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.65   | 2804.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1280.64              | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.16  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, au taux suivants :

|                       |    |     |
|-----------------------|----|-----|
| \$ 5.00 ou moins..... | 3  | ans |
| de 5.00 à 10.00.....  | 6  | "   |
| de 10.00 à 30.00..... | 10 | "   |
| de 30.00 à 50.00..... | 15 | "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,700,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

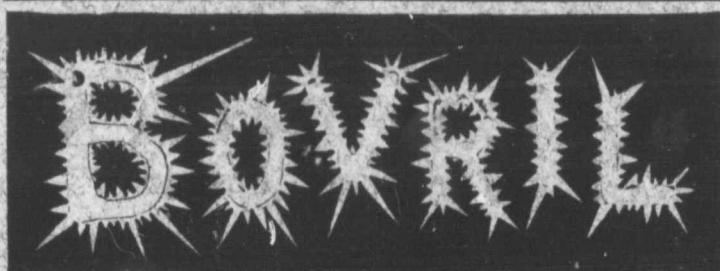
82 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

## SUCCURSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.



## UNE BOUTEILLE QUI ÉPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de Bovril dans la cuisine fait aussitôt baisser les comptes du boucher. Il augmente considérablement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le Bovril.



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 721. — Quarante-Heures, 721.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 722.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'eau bénite, 722. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 725. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 729 ; France, 729. — VARIÉTÉS : Le catéchisme d'une pauvre vieille, 731

**Bulletin social :** M. l'abbé Théodule Proulx, 733.

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 23 juillet.** — VIII ap. Pent. Du dim.  
**Lundi, 23.** — S. APOLLINAIRE, év. et mart.  
**Mardi, 24.** — Vigile de S. Jacques.  
**Mercredi, 25.** — S. JACQUES, apôtre, *dbl, 2 cl.*  
**Judi, 26.** — STE-ANNE, mère de la B. V. M., *dbl, 1 cl.*  
**Vendredi, 27.** — Du 2e jour de l'octave.  
**Samedi, 28.** — SS. NAZAIRE, CELSE ET VICTOR, martyrs.  
**Dimanche, 29.** — IX. ap. Pent. Du dim. SOL. DE STE-ANNE.

### QUARANTE-HEURES

23 juillet, Ste-Pétronille. — 24, Ste-Marguerite. — 26, N.-D. de Lévis. — 27, Sacré-Cœur de Jésus. — 29, St-Romuald ; St-Laurent, I. O.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé VICTOR ROCHETTE, vicaire à Ste-Germaine, a été nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Luc (Saint-Abdon) ;

M. l'abbé ÉDOUARD PACAUD, vicaire à Saint-Roch de Québec, a été nommé desservant de la mission de Donnacona ;

M. l'abbé LÉO CHABOT, vicaire à Saint-Patrice de Fraserville, a été nommé vicaire à Saint-Roch de Québec ;

M. l'abbé PHIDYME JOBIN, vicaire à Saint-Pamphile, a été nommé vicaire à Saint-François de Beauce ;

M. l'abbé PH. CHÉNARD, professeur au Collège de Ste-Anne, a été nommé vicaire à Saint-Pamphile ;

M. l'abbé GEO. CÔTÉ, du Séminaire, a été nommé vicaire à Saint-Patrice de Fraserville ;

M. l'abbé TALBOT ROUSSEAU, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Léon de Standon.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### L'EAU BÉNITE (1)

Il convenait que l'eau, naturel instrument de purification pour les souillures corporelles, devint, par le choix de Dieu et des hommes, l'instrument symbolique des purifications spirituelles.

Et de fait, l'histoire nous apprend que, depuis l'origine du monde, les peuples l'employèrent à cette double fin.

Les Babyloniens, les Égyptiens, les Grecs faisaient usage d'eau lustrale. On la prenait d'ordinaire dans une fontaine d'eau pure, puis on l'utilisait soit à l'état naturel, soit mélangée de sel ou de cendre de génisse immolée. Les prêtres, avec un rameau d'olivier, en aspergeaient les champs, les villes, les maisons, les temples et en général tous les objets entachés d'une souillure légale, les purifiant par le fait.

(1) *Dictionnaire de Théologie* par Vacant. Article : *Eau Bénite*, par Gastoué.

Cette pratique existait également chez les Juifs. On mêlait dans l'eau la cendre de la vache rousse offerte en sacrifice ; et le prêtre, faisant un faisceau de trois branches d'hysope, aspergeait sept fois l'objet souillé qu'il s'agissait de purifier.

Les purifications par l'eau étaient d'usage commun. Aaron et les prêtres après lui devaient se laver les pieds et les mains avant de pénétrer dans le Tabernacle ou d'offrir l'encens à l'autel. Les baptêmes de pénitence, notamment celui de saint Jean Baptiste, sont bien connus. Les prosélytes qui se convertissaient commençaient par confesser leurs péchés, puis ils entraient dans l'eau en priant, tandis que le baptiseur faisait sur eux l'infusion sacrée.

Personne n'ignore que Notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il voulut élever le baptême à la dignité de sacrement de la Loi nouvelle, en choisit également la matière dans l'eau. " Nul, s'il ne naît de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu." (JEAN, III, 5.)

Personne, non plus, n'ignore que le baptême s'administre de trois manières, selon les coutumes locales des diverses églises : par immersion, par aspersion ou par infusion ; mais toujours avec l'accompagnement indispensable des paroles qui en constituent la forme : " Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit."

Ce que l'on sait moins, c'est quand commença l'usage de bénir l'eau baptismale. Les premiers documents authentiques que nous possédions sur la question procèdent d'Afrique et datent du deuxième siècle. Lorsque le prêtre a béni l'eau, " l'Esprit Saint, au dire de Tertullien, descend incontinent sur elle, et la sanctifie."

Quoi qu'il en soit, au cours des siècles qui suivirent, de nombreuses formules de consécration d'eau baptismale variant peu au fond apparurent dans les diverses églises, tirant leur commune origine, si nous en croyons saint Basile, " non d'un texte mais d'une tradition tacite et mystique ".

\* \* \*

A côté du sacrement, dont l'origine est divine, il y a place pour une institution ecclésiastique, le sacramental. A côté du baptême nous étudierons donc maintenant l'eau bénite. L'eau

bénite se compose d'une mixtion d'eau et de sel qui a reçu la consécration du prêtre. Cette mixtion convenait, car si l'eau lave les souillures, le sel préserve de la corruption. "L'aspersion de l'eau bénite, dit l'auteur que nous suivons, est un rite pieux institué par l'Église pour exciter la foi et la dévotion des fidèles et attirer sur eux des grâces qui sont capables d'obtenir le pardon des fautes vénielles. Les effets que l'Église en attend sont indiqués dans les formules de la bénédiction. Le mode d'opération est celui des autres sacramentaux."

A quelle époque remonte l'institution de l'eau bénite ? Si nous en croyons le *Liber Pontificalis*, qui lui-même date du sixième siècle, il existe une tradition attribuant au pape Alexandre, deuxième siècle, les premières prescriptions relatives à la bénédiction d'une eau mêlée de sel destinée à l'aspersion des maisons. D'autres documents postérieurs parlent de bénédictions d'eau à l'intention des malades. La simple eau bénite, sans usage spécifiquement désigné, ne donnait pas lieu à une consécration liturgique. Au cinquième siècle apparaissent les bénédictions de l'eau pour asperger les monastères, les maisons, les églises, les autels. Le sacramentaire romain connu sous le nom de "gélisien" contient les formules de bénédiction de l'eau dont la plupart sont encore en usage aujourd'hui. Le pape Vigile recommande, en 538, l'usage de l'eau exorcisée pour la consécration des autels. Le pape saint Léon IV (847) prescrit de bénir l'eau chaque dimanche avant la messe pour asperger les fidèles. Dès lors, les fidèles entrant dans le temple allaient se purifier dans les bénitiers. La discipline actuelle était formée.

Nous avons dit que l'aspersion ou la réception de l'eau bénite était un sacramental. Ajoutons que, avec le signe de la croix son presque inséparable compagnon, c'est le plus usité des sacramentaux. On s'en sert comme complément de la plupart des bénédictions solennelles consignées au répertoire du rituel romain ; on s'en sert également en trempant son doigt dans le bénitier placé à l'entrée des églises et en se signant dévotement chaque fois qu'on y pénètre ; on s'en sert enfin dans les maisons privées où les chrétiens pieux conservent toujours une réserve d'eau bénite.

Que si l'on nous demande quelle est la vertu spécifique de ce sacramental, nous répondrons que, outre les grâces expressément



réclamées dans les diverses formules et oraisons des bénédictions, il convient de noter le pardon des péchés véniels et la victoire sur les ennemis de notre âme, de notre corps et de nos biens.

On asperge les champs pour obtenir d'abondantes récoltes, on asperge les maisons pour en chasser les miasmes et les démons, on asperge les infirmes pour fortifier leur corps et leur esprit, on se signe soi-même pour chasser les mauvais rêves, les suggestions malsaines et pour purifier son cœur.

Nous regrettons que les étroites limites de cet article ne nous permettent point de donner ici la traduction des belles prières de la bénédiction de l'eau bénite.

Usons donc comme il convient de cette eau consacrée et profitons largement de l'abondance de grâces qui nous sont départies.

Terminons notre travail par une remarque relative à une question fréquemment débattue :

Convient-il de prendre de l'eau bénite en sortant de l'église ? Il nous semble que, en principe, l'on doit répondre négativement. On se purifie en pénétrant dans le saint lieu ; on n'a point à se purifier en en sortant. Le Pontifical, dont les règles font loi, ordonne de présenter le goupillon à l'évêque lorsqu'il entre dans le temple, non quand il en sort. Enfin, telle est la pratique romaine.

A cela les Français et tous ceux qui observent la pratique contraire répliqueront qu'en fait de rubrique on doit tenir compte de l'usage plus que de la logique, qu'on lave bien à la fin de la messe ses mains déjà purifiées, et qu'enfin on ne gagne jamais trop d'indulgences.

Conclusion : que chacun suive librement son attrait.

f. A.

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Ordination.** — Dimanche, le 8 juillet, Son Éminence le Cardinal Bégin conférait, dans l'église paroissiale de Saint-Raphaël, la prêtrise à M. l'abbé Joseph Lacroix, enfant de la paroisse.

Son Éminence était assistée de M. l'abbé Camille Roy, comme prêtre-assistant, et de MM. les abbés Théophile Dumas, curé de Saint-Raphaël, et Fernand Dupuis, curé de Plessisville, comme diacres-assistants. MM. les abbés Talbot Rousseau et Désiré

Chabot remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. M. l'abbé Florido Gagné dirigeait les cérémonies.

Au prône, M. le curé salua Son Éminence et la remercia d'être venue faire cette ordination dans sa paroisse, puis le sermon fut prononcé par M. l'abbé Fernand Dupuis.

M. l'abbé Lacroix a dit sa première messe le lendemain, dans l'église paroissiale de Saint-Raphaël. Il y eut sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé Cyrille Labrecque, vicaire à la Basilique.

**Funérailles.** — Vendredi matin, le 13 juillet, ont eu lieu, dans l'église de St-Maurice de Thetford, les funérailles de M. l'abbé Théodule Proulx, décédé le 10 juillet, à l'hôpital de Thetford.

La translation des restes à l'église avait eu lieu la veille, à 4 heures de l'après-midi. M. l'abbé G. Sauvageau, curé de St-Alphonse de Thetford, présidait la cérémonie.

Les officiers de l'Union Catholique portaient le corps, et une délégation de l'Union Catholique, drapeau en tête, suivait le cortège.

Vendredi matin, M. le Chanoine Gignac, directeur du Grand Séminaire de Québec, chanta le service, accompagné de MM. les abbés Cyr. Deslauriers, vicaire à Saint-Raymond, et D.-G. Pettigrew, vicaire à Saint-Alphonse, comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, MM. les abbés J.-A. Auclair, vicaire à St-Alban, et Édouard Bourret, vicaire à Saint-Joseph, ont dit des messes aux autels latéraux.

Autour du catafalque avaient pris place MM. les abbés Herménégilde Martel, curé de Ste-Famille, I. O. ; Albert Filteau, curé du Saint-Cœur de Marie ; Gédéon Sauvageau, curé de St-Alphonse de Thetford ; J.-A. Proulx, curé de St-Adrien ; Emilien Rivard, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, et Élias Roy, du Collège de Lévis.

Son Éminence le Cardinal Bégin assistait au chœur, accompagné de MM. les abbés Gagné, curé de St-Ferdinand, et J.-A. Hamel, curé de d'Israéli. Les autres prêtres présents étaient : MM. les abbés A. Beaudoin, directeur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière ; Jos. Roy, curé de Pontbriand ; L. Boulanger, curé de Robertsonville ; Art. Vincent, curé de St-Pierre de Broughton ; Th. Houle, curé de St-Maurice de Thetford ; P. Grondin, Albert Labrecque, Art. Prémont, vicaire à S.-C. de Jésus ; P. Crépault, vicaire à Deschambault ; Maxime Fortin, N.-J. Proulx et L. Bolduc, de *l'Action Catholique* ; A. Bernier, vicaire au Lac-Noir ; Art. Gagnon, vicaire à St-Ferdinand ; G. Julien, vicaire à Thetford ; J.-C. Dumas ; R. Routhier et plusieurs autres.

M. l'abbé Aristide Magnan, curé du Lac-Noir, fit l'éloge funèbre du défunt. Il prit pour texte ces paroles de la Sainte Écri-

ture : *Consummatus in brevi explevit tempora multa*. L'orateur appuya surtout sur le zèle que déploya le défunt dans la campagne de tempérance à Thetford et dans la formation de l'Union catholique des Ouvriers mineurs de Thetford.

La dépouille mortelle de feu l'abbé Proulx a été inhumée dans le cimetière de Saint-Maurice de Thetford.

**Profession religieuse.** — Mardi dernier, le 10 juillet, au couvent des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, M. l'abbé J.-C. Nadeau, aumônier de la communauté, présidait une profession religieuse, assisté de MM. les abbés L.-R. Morissette, curé de Loretteville, et Soucy, curé de St-Ludger.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Morissette.

Ont revêtu le saint habit : Marie-Anne Gagné, en religion sœur Marie-Hermine de Jésus, et M.-Poméla Fortier, en religion sœur Ste-Aimée des Anges, toutes deux de St-Isidore de Dorchester ; Geneviève Lessard, en religion sœur St-Amédée, de Ste-Justine ; Marie-Antoinette Pâquet, en religion sœur St-Charles-Aimé, de St-Ambroise de Loretteville ; Léonide Roy, en religion sœur St-Philippe de Néri, de St-Vallier ; Marie-Jeanne Lebel, en religion sœur St-Tharcisius, de Ste-Perpétue de l'Islet.

Ont émis les premiers vœux annuels : sœur St-Maurice, née M.-Joséphine Côté, de St-Paul de Montmagny ; sœur St-Romuald, née Juliette Lamontagne, de l'Immaculée-Conception de Montréal ; sœur Frédéric, née Marie-Anne Lessard, et sœur Ste-Geneviève, née Élise Lessard, toutes deux de St-Frédéric de Beauce ; sœur Marie de la Présentation, née M.-Virginie Rouleau, et sœur Marie du Bon-Pasteur, née Mathilda Grenier, toutes deux du Sacré-Cœur de Jésus de Beauce ; sœur St-Odilon, née Marie-Hermidas Pâquet, de St-Ambroise de Loretteville ; sœur Marie-Édouard, née Aubella Lapierre, et Marie du Calvaire, née Lucia Lapierre, toutes deux de St-Sébastien ; sœur Marie de la Garde, née Violette Kelly, de Toronto.

**Cérémonie de vêtue.** — Vendredi dernier, le 13 juillet, à trois heures de l'après-midi, Mgr Rouleau, principal de l'École normale Laval, a présidé, à l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec, une cérémonie de vêtue. Il était assisté de M. l'abbé Perron, aumônier de la communauté, et de M. le chanoine Gagné.

Ont revêtu le saint habit : Alice Dufault, de Fall River, en religion sœur Marie-Vianney ; Marie-Bertha Poirier, de St-Joseph, Beauce, en religion sœur Sainte-Lucie ; Clara Turcotte, de Ste-Rose de Watford, en religion sœur Saint-Évangéliste ; Augustine Dorval, de St-Sébastien, en religion sœur Saint-Marcellus ; Ernestine Morisset, de St-Charles, en religion sœur Saint-Diogène ; Marie-Laure Caron, du Cap St-Ignace, en religion sœur

Saint-Pantaléon ; Valéda Bolduc, de Beauceville, en religion sœur Sainte-Madeleine ; Marie-Ange Dufresne de Deschambault, en religion sœur Sainte-Émérentienne ; Simone Leblanc, de New-Richmond, en religion sœur Saint-Lazariste ; Marie-Anna Moreau de Cacouna, en religion sœur Sainte-Adine ; Alice Ouellet, de Fraserville, en religion sœur Saint-Angebert ; Emma Turgeon, de N.-D. des Bois, en religion sœur Marie de la Protection ; Marguerite Levack, de Grand'Mère, en religion sœur Sainte-Marguerite d'Écosse ; Claire Ouellet, de St-Alexandre, en religion sœur Saint-Hervé ; Rose Roy, de St-Alexandre, en religion sœur Saint-Joseph de Bethléem ; Marie-Ange Gendreau, du Cap-Rouge, en religion sœur Sainte-Anastasia ; Eugénie Paquet, de St-Sauveur de Québec, en religion sœur Marie du Sauveur ; Marie Gagné de St-Isidore, en religion sœur Marie des Vertus ; Joséphine Parent, de Ste-Hélène, en religion sœur Saint-André, choristes ; Madeleine Arseneault, de Edmond Bay, I.F.E., en religion sœur Saint-Tertius ; Dora Ross, de Fall River, en religion sœur Sainte-Rosébie ; Cécile Béard, de Fall River, en religion sœur Saint-Dacien ; Régina Boisvert, de Ste-Emélie, en religion sœur Saint-Basilien, auxiliaires.

Assistaient au chœur : MM. les abbés O. Poirier, curé de N.-D. de Charny ; Ad. Laberge ; Ant. Pampalon, curé du Cap-Rouge ; J.-A. Lemay, aumônier de Mastai ; C.-H. Tessier, aumônier des Sœurs de la Charité ; Alexandre Morissette, vicaire à St-Alexandre ; Georges Philippon et le R. P. G. Robichaud, S.J.

**Autre ordination.** — Dimanche dernier, le 15 juillet, il y avait grande fête religieuse à St-Vallier. Son Éminence le Cardinal Bégin, répondant à l'invitation que lui avait faite le curé, M. l'abbé H. Roger, s'était rendu dans cette paroisse pour conférer l'onction sacerdotale à M. l'abbé Proculus Corriveau, un enfant de St-Vallier. L'imposante cérémonie religieuse eut lieu à la grand'messe. Son Éminence était accompagnée de M. le chanoine Arseneault, comme prêtre-assistant, et de MM. les abbés J.-A. Rainville et Aug. Boulet, supérieur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, comme diacres-assistants. MM. les abbés S. Richard, curé de St-Eugène, et H. Roger, curé de Saint-Vallier, servaient comme diacre et sous-diacre d'office. MM. les abbés Florido Gagné, du Séminaire, et A. Douville, eccl., dirigeaient les cérémonies. Après son prône, M. le curé adressa quelques mots de remerciements à Son Éminence et M. l'abbé Camille Roy prononça le sermon.

Le nouveau prêtre a dit sa première messe le lendemain dans l'église de Saint-Vallier.



**Nouvelle paroisse.** — Une nouvelle paroisse vient de s'ouvrir dans le comté de Dorchester. Elle est formée des parties des cantons Ware et Standon connues sous le nom de Saint-Abdon, et s'appellera Saint-Luc. Le nouveau curé est M. l'abbé Victor Rochette, ci-devant vicaire à Sainte-Germaine.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Cause de la bienheureuse Marguerite-Marie.** — Le 22 mai dernier, les cardinaux et consultants de la Congrégation des Rites se sont réunis en une nouvelle Congrégation préparatoire pour examiner les miracles présentés pour la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie. Cette cause était restée en suspens depuis quelques années, un des deux miracles nécessaires à la canonisation ayant soulevé des difficultés.

La réunion tenue en ce jour a marqué la reprise de cette cause qui coïncide avec l'universel développement de la dévotion au Sacré-Cœur.

**Nouveau délégué apostolique.**—Mgr Cattaneo, recteur du Séminaire de la Propagande, à Rome, a été nommé délégué apostolique en Australie.

### FRANCE

**Le vœu des évêques.** — Pour que la France et ses alliés obtiennent de Dieu la victoire sur leurs ennemis, les cardinaux, archevêques et évêques de France ont, le 11 juin 1915, consacré leur pays au Sacré-Cœur, et le 1er octobre 1916, fait vœu de conduire leurs diocèses à Lourdes après la cessation des hostilités. Cette année, au commencement de juin, " afin de répondre plus complètement à la demande formulée par Notre-Seigneur à Paray le-Monial en ces termes : " que le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur en communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels." ils ont fait vœu, afin d'obtenir une prompte victoire et la régénération chrétienne de la France, de faire célébrer solennellement et à perpétuité dans tous les diocèses la fête du Sacré-Cœur le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement.

Le programme de cette fête comprendra :

1° *Pour les églises cathédrales*, le matin, une grand'messe, qui pourra être la messe de communion ; le soir, une cérémonie avec sermon, procession pendant laquelle on chantera les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, amende honorable, consécration au Sacré-Cœur et salut ;

2° *Pour les églises paroissiales et les chapelles*, le matin, une messe de communion aussi solennelle que possible ; le soir, une cérémonie avec allocution, procession pendant laquelle on chantera les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, amende honorable, consécration au Sacré-Cœur et salut.

Ce vœu sera lu dans toutes les églises et chapelles, et on renouvellera chaque année cette lecture à l'approche de la fête.

A cause de ce vœu la fête du Sacré-Cœur a pris un caractère très solennel en France, cette année.

**Consécration interdite.** — A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, qui tombait le 1er vendredi 15 juin, un grand nombre d'officiers et de soldats français avaient formé le projet de se consacrer au Sacré-Cœur. L'Eglise approuvait et bénissait cette cérémonie dont les suites, il n'y a pas à en douter, n'eussent pu qu'être heureuses pour les armes des alliés.

Le gouvernement maçonnique et socialiste, qui en pleine guerre continue de persécuter l'Eglise et les catholiques en France, s'est hâté par circulaire ministérielle d'interdire cette manifestation de foi. Quinze jours, plus tôt, par contre, il en émettait une autre pour prescrire que des moyens fussent donnés aux soldats musulmans d'observer le jeûne du Ramadan.

Les journaux catholiques qui ont voulu protester contre cet acte de sectarisme stupide ont vu leurs articles largement massacrés par la censure toute à la dévotion des Loges.

On dirait que le gouvernement français le fait exprès pour montrer qu'en France les catholiques ne sont que des parias et de la chair à canon, pour éloigner de la France les neutres catholiques, pour donner aux Allemands des prétextes de publier qu'ils sont les défenseurs de la religion contre l'athéisme. Et il n'y a pas à douter qu'il agit on ne peut mieux pour empêcher Dieu de bénir l'effort héroïque de ceux qui combattent au front.

Cette circulaire qui porte la marque de la haine de Dieu peut expliquer ce qui se passe actuellement et expliquera peut-être d'autres événements.

**Décoré de la Légion d'Honneur.** — Le 17 juin dernier, le président Poincaré a remis, à Reims, la Croix de la Légion d'Honneur à S. E. le cardinal Luçon.

On a raconté que le président de la République, en épinglant la croix sur la poitrine du vénérable prince de l'Eglise, aurait dit que " toute la France applaudissait à cette distinction ".

Rien de plus vrai, car le cardinal archevêque de Reims en demeurant dans sa ville épiscopale sous la menace constante des bombes allemandes s'est attiré l'admiration universelle.

**Journée du Commerce et de l'Industrie.** — De même que l'agriculture française au mois de février, a eu sa journée de pénitence, d'ado-

ration et de supplication à Montmartre, l'Union fraternelle du Commerce et de l'Industrie a eu la sienne le 24 juin à la basilique du Vœu national.

S. G. Mgr Amette a chanté la grand'messe du pèlerinage et Mgr Baudrillart, recteur de l'université catholique de Paris, a prononcé le sermon de circonstance.

**Jours sans viande.** — Au mois d'avril, le gouvernement avait fixé le jeudi et le vendredi comme jours d'abstinence obligatoire. Devant, sans doute, les criaileries des anticléricaux qui ne veulent pas faire maigre le vendredi, on a décidé que les lundi et mardi seront désormais les jours sans viande.

Les catholiques sont donc, une fois de plus, au nom de l'union sacrée, traités en parias. Et les voilà astreints à trois jours maigres par semaine. S'il s'était agi des musulmans, comme on eût agi autrement, et combien le gouvernement se fût mis en quatre pour ne pas heurter leurs coutumes !

## VARIÉTÉS

### LA CATÉCHISTE D'UNE PAUVRE VIEILLE

Les parents de Jeanne avaient pour voisine de palier une femme très malheureuse : elle était âgée, pauvre, d'une mauvaise santé et sans l'ombre de religion. Elle n'avait au monde qu'un fils qui était son soutien et sa seule affection.

Quand il partit pour la guerre, la vieille femme, aigrie par le malheur, devint encore plus taciturne et plus morose. Son fils fut tué.

Alors elle s'enferma dans un désespoir farouche. Il n'y avait pas de consolation possible pour cette infortunée qui ne connaissait pas Dieu et ne voulait pas en entendre parler.

Jeanne était tout à fait désolée.

C'était une enfant douce, aimable et profondément pieuse ; elle se préparait à sa Communion solennelle et suivait assidûment le catéchisme. Elle aurait tant voulu ramener sa voisine à de meilleurs sentiments !

Mais comment faire ?

La Sainte Vierge, qu'elle priait avec ferveur, l'inspira. La vieille femme, ayant pris une bronchite, fut obligée de s'aliter, et ses voisines vinrent la soigner à tour de rôle. Jeanne réclama son tour de garde qu'on lui accorda volontiers, car elle était patiente et adroite, et la malade l'aimait beaucoup.

Un jour, lorsque la fillette eut donné à la pauvre femme tout ce qui lui était nécessaire, elle lui dit :

— Maintenant, Madame, si cela ne vous dérange pas, j'apprendrai mes leçons à côté de vous.

— Cela ne me dérange pas du tout, petite.

— Peut-être que si, parce qu'il faut que je les lise tout haut pour bien les retenir.

— Cela ne fait rien, va, au contraire, cela me distraira.

Jeanne prit un petit livre et commença à lire d'une voix claire et intelligible l'Évangile de la Passion. Au bout de quelques minutes, la vieille femme l'interrompit.

— Qu'est-ce que tu lis là ? Cela n'est pas de l'histoire ni de la géographie.

— Non, Madame, c'est l'Évangile, l'Évangile de la Passion de Notre-Seigneur ; il est un peu long, mais je le sais déjà à moitié.

— La Passion, dit la malade, qu'est-ce que c'est que cela ?

— C'est le récit de tout ce que Notre-Seigneur a souffert pour nous sauver, répondit doucement Jeanne. Cela vous ennueie ?

— Non, pas du tout, va toujours.

L'enfant continua. Quand elle eut terminé, la malade lui dit :

— C'est tout ?

— C'est tout pour ma leçon, mais l'histoire de Notre-Seigneur ne finit pas là.

— Ah ! vraiment ! As-tu le temps de me lire la fin ?

— Oh ! oui, dit Jeanne, dont le cœur bondissait de joie, mais avant de vous dire la fin, il vaudrait peut-être mieux vous lire le commencement. J'ai un livre où il y a l'histoire tout au long. Voulez-vous que j'aille le chercher ?

— Si tu veux.

La petite fille courut chez elle et rapporta un volume contenant la vie de Jésus-Christ racontée aux enfants. Elle lut tout haut, pendant une heure et demie, et quand elle dut rentrer au logis, la vieille voisine la pria de lui laisser le livre. Deux jours après, ce fut sa leçon de catéchisme que Jeanne vint apprendre auprès du lit de la malade. Par une ruse touchante, la fillette donnait parfois le livre à sa voisine en la priant de la faire répéter pour voir si elle savait bien, et la malade était prompte à la reprendre à la moindre faute. Cela dura ainsi plusieurs semaines. Les voisines remarquaient que la vieille femme était plus douce et plus patiente. Un soir, la veuve dit à sa petite garde-malade :

— Tu dois connaître un " monsieur prêtre ", puisque tu vas au catéchisme ?

— Oh ! oui, il y a celui à qui je me confesse ; il est très bon.

— Crois-tu qu'il se dérangerait pour venir me voir ?

— Sûrement ! fit Jeanne qui jubilait.

— Eh bien ! tâche de me l'amener !

La chose fut facile. L'abbé acheva l'œuvre commencé par Jeanne, et le jour où celle-ci fit sa Communion solennelle, sa vieille amie, guérie, l'accompagna à la sainte Table.

— *L'Etoile Noëliste.*



---

## BULLETIN SOCIAL

---

UN HOMME D'OEUVRES

M. L'ABBÉ THÉODULE PROULX

Après le regretté curé Goudreau, c'est aujourd'hui le tour de son pieux et fidèle lieutenant, l'abbé Théo. Proulx. Hommes d'œuvres tous deux, dévoués au même bien social, la jeunesse vaillante de l'un exécutant ce que concevait la sagesse de l'autre avec un dévouement égal, ces deux hommes de Dieu, se complétaient si bien que la mort n'a pu se résigner à les séparer plus longtemps.

L'abbé Théodule Proulx n'avait que trente-huit ans d'âge et onze ans à peine de ministère sacerdotal. S'il eût voulu épargner ses forces, il pouvait se promettre encore de nombreuses années. Mais il n'était pas de ceux qui, ayant pour unique préoccupation de ménager une santé qui leur échappe quand même, oublient de dispenser leurs énergies restantes à quelque chose d'utile au prochain autant que méritoire à eux-mêmes. Son zèle sacerdotal ne lui permit aucun adoucissement, et c'est debout presque, dans la lutte ardue pour le bien de la classe ouvrière, que la mort est venue le cueillir. *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

Né à St-Ubalde, d'une brave famille de colons, il puisa au sein d'un foyer chrétien les germes de cette foi qui devait si bien, par la grâce de Dieu, se développer en lui et s'épanouir de bonne heure en une abondante gerbe d'œuvres sacerdotales. Après de fortes études à Nicolet, il entra en 1901 au grand séminaire de Québec. Ses confrères se rappellent sa piété exemplaire qui fit qu'on lui confia le soin de la chapelle, son amour de l'étude, sa ponctualité jamais en défaut dans l'observance de tous les détails du règlement.

Devenu prêtre et vicaire à Thetford, il fit briller ces mêmes qualités pour la plus grande édification des paroissiens. Il y ajouta un zèle pour le salut des âmes qui ne devait s'éteindre qu'avec sa vie : zèle manifesté non seulement par l'exercice du saint ministère, mais aussi par l'établissement et la prospérité d'œuvres qui sont le complément nécessaire d'un bon et fructueux ministère paroissial.

Deux œuvres s'imposent aujourd'hui en raison des circonstances spéciales et par la volonté éclairée de l'autorité diocésaine : l'œuvre de la tempérance et celle des unions ouvrières catholiques.

On sait quelles luttes livrent, depuis dix ans et plus, à l'alcool, les hommes éclairés que préoccupent l'avenir moral et la vigueur physique de notre race canadienne-française. On connaît et l'on admire les grands coups qu'a portés le premier à cet ennemi si bien nommé le " grand menteur ", l'abbé Eugène Roy devenu depuis archevêque auxiliaire de Québec. Dépossédé de sa toute-puissance d'antan, malgré ses mensonges et les préjugés qu'il s'efforçait si bien d'entretenir, l'alcool en arrive, après dix ans, à la dernière étape de la disgrâce, le bannissement complet. Ce serait déjà fait si le " grand menteur " n'eût su se réserver encore de fortes influences qui toutefois se font plus rares.

Quoi qu'il en soit, l'appel de l'évêque fut entendu dès le début, et le jeune vicaire de Thetford se signala l'un des premiers par son zèle intrépide et intelligent. Thetford possède une population minière, et c'est peut-être dans ces milieux ouvriers que le chancre de l'ivrognerie exerçait ses plus funestes ravages. L'abbé, fort de l'aide divine, sachant qu'il travaillait au premier chef au salut des âmes, entreprit la lutte. Conférences, retraites, campagne de presse dans *l'Action Sociale* — où, le premier, il conduisit dans le *Courrier de Province* une polémique de tempérance qui fit comprendre le bien que peut faire dans le peuple cette heureuse innovation du journal, — exhortations individuelles, il employa tout et réussit à la grande joie de son curé et de son évêque,

à faire doter Thetford, la première peut-être, d'un règlement de prohibition.

L'ennemi ne subit pas sans regimber ces coups victorieux, et le jeune apôtre dut plusieurs fois réclamer l'aide des tribunaux pour mettre les fraudeurs à la raison.

Le problème du travail, comme celui de la tempérance, n'est pas d'une moins angoissante actualité. L'Internationale, société prétendue neutre et dans laquelle se trouvent cependant, comme dans leur milieu naturel, les plus acharnés adversaires des œuvres de l'Église, les éléments socialistes les plus avancés; société qui sème en fait, partout où elle s'implante, la haine des classes et la défiance contre tout ce qui a nom catholique; cette Internationale, dont le prosélytisme est d'autant plus à redouter qu'il s'adresse à l'oreille complaisante de la convoitise et du sensualisme, compte déjà dans notre bonne population ouvrière plusieurs milliers d'adeptes.

Cette situation ne laissait pas que d'alarmer le zèle pastoral de l'Archevêque de Québec. Il entreprit donc par le moyen de l'Action Sociale Catholique—œuvre admirable dont le bien est immense déjà et qui peut se promettre, bénie de Dieu, un bien plus considérable encore dans l'avenir—il entreprit, dis-je, de fonder à Thetford même, où l'Internationale avait déjà jeté son dévolu, la première union ouvrière catholique du diocèse. Après une lutte de presse et de tribune qui fait honneur à la doctrine et à la vaillance des zéloteurs de l'Action Sociale Catholique, l'œuvre fut fondée. Il fallait pour le maintien et la prospérité de cette union naissante, un véritable aviseur spirituel chez qui la doctrine, la piété et le dévouement alassent de pair. L'abbé Proulx était tout désigné. Il accepta, malgré le mauvais état d'une santé qu'il sentait déjà irrémédiablement atteinte. Et c'est à ce poste de confiance, d'honneur et de lourde responsabilité que la mort est venue le frapper deux ans plus tard.

Et son zèle, il importe de le mentionner en terminant, ne se confina pas dans les seules attributions déjà assez lourdes il est vrai, que lui conférait sa charge. Parmi les qualités qui brillèrent dans l'âme sacerdotale de l'abbé Proulx l'esprit d'obéissance ne fut

pas la moindre. Un désir de ses supérieurs était pour lui un ordre fidèlement exécuté. Lorsque l'archevêque recommanda à son clergé l'œuvre capitale de la presse catholique fondée dans son diocèse, œuvre dont les papes Pie X et Benoît XV ont tour à tour prôné l'importance vitale pour la défense des principes catholiques, l'abbé Proulx tint à honneur de s'en faire le propagateur intrépide. Et *l'Action Catholique*, annonçant sa mort, pouvait avec vérité regretter en lui " l'un de ses amis dévoués et de ses collaborateurs les plus précieux ".

Aussi à ses funérailles, le deuil de toute une paroisse, un clergé nombreux, la présence du Cardinal-Archevêque de Québec, lui-même, rendent un éloquent hommage à ce prêtre moissonné bien jeune et qui cependant a déjà rempli une longue et belle carrière.

Selon son pieux désir, c'est à Saint-Maurice de Thetford, au milieu de ses ouvriers qu'il aimait et pour qui il épuisa ses forces, qu'il repose maintenant en paix.

A l'œuvre de la Tempérance, à l'organisation catholique des ouvriers, à la propagation des bons principes par la presse catholique, nous souhaitons de nombreux apôtres comme le regretté abbé Théodule Proulx.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant "la Semaine Religieuse," lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.**



**LES**  
**PRÉVOYANTS DU CANADA**  
**ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
30 juin, 1917 - - - - - \$1,118,214.94

ACTIF : \$1,118,214.94

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin, 1917

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 juin 1917 | 517      | 37,740                  | 72,407   | 1,118,214.94 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**  
Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Monsieur Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C!

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LTÉE

ENTREPRENEURS

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

**SPECIALITE : Systèmes de  
chauffage pour église, cou-  
verts, etc.**

43, rue St-Joachim, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC



# CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

---

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

---

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5602

QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR'

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TÉLÉPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

**ACHETEZ**

**VOS**



# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE.

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC:

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILLOU**, Coin 41<sup>ème</sup> Avenue et 51<sup>ème</sup> rue.

## SUCCURSALES A LEVIS:

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**  
**CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU**  
**et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles